

DEMANDE DE COMPOSTEUR

La Communauté d'agglomération du Cotentin, dans le cadre des actions permettant de favoriser la réduction des déchets, vous propose d'acquérir un composteur. Grâce à ce geste, la réduction des déchets résiduels peut s'élever jusqu'à 40kg / an et par habitant.

Deux modèles de composteurs vous sont proposés en fonction de la taille de votre terrain et de la composition de votre foyer.

Si vous souhaitez des informations sur le compostage, contactez l'unité de prévention des déchets et développement du recyclage au 02.33.40.27.61 ou par mail : prevention.dechets@lecotentin.fr.



Réduire ses déchets dans le Cotentin



NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

 :

Souhaitez la mise à disposition d'un **COMPOSTEUR INDIVIDUEL** de :

400 litres en échange d'une participation financière de 20 €

600 litres en échange d'une participation financière de 35 €

Accessoire permettant de mélanger et d'aérer le compost 25 €

